



Probleme d'attestation assedics apres periode d'essai

Par **louloute**, le **20/01/2008** à **20:58**

Votre question:

bonjour , je vous expose ma situation alors j'ai travailler pour une societe de nettoyyages le 30 novembre 2007 ce premier jour etait un essai qui ne m'as pas convenu j'en ai fait par au patron le jour meme et rappeelee le lundi pour confirmer qu'il n'y aurait pas suite au contrat que je n'ai pas signer car il est stipulé sur celui ci qu'il serait definitif apres le jour d'essai ,l contart etait du 30nov2007 au 07 decembre 2007 donc ma journee ma ete payee je n'ai pa eu de certificat de travail avec la paye ensuite 1 semaine plus tard il me renvoi une fiche de paye tout en absence alors que je n'ai rien signee ai que j'ai mis fin a ma periode d'essai ,j'ai donc appeler pour avoir une attestation assedic et un certificat de travail ou il metten que j'ai ete employee du 30 au 07 je crois que cette societe a voulu me spolier pour que je n'ai aucun droit aux assedics puis je faire quelque chose? est ce legal leur facon de faire ?merci de votre reponse le contart etait un cdd , je viens de recevoir mon attestation ou il mettent ke j'ai fait une semaine dans leur societe alors que il aurait du etre ecrit du 30 novembre au 30 novembre

2007 je ne sais pas quoi faire est ce que c'est possible qu'il me fassent une nouvelle attestation sinon ais je un moyen quelconque de me retourner contre eux ? inspection du travail prud'homme ?